

SIVOS Ermenonville - Montagny
(Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)
Compte rendu de réunion

Date : 17 janvier 2006

Lieu : Mairie de Montagny-Sainte-Félicité

Participants :

Jean-Paul Douet	Président du SIVOS
Josette Friez	Vice Président du SIVOS
Colette Conquet	Membre délibérant
Anne-Marie Laudijois	Membre délibérant
Jacques Maquet	Membre délibérant
Alain Pétrement	Membre délibérant

Jean-Michel Cazères	Membre suppléant
Jean-François Picou	Membre suppléant
Daniel Vonck	Membre suppléant

Véronique Locre	Secrétaire du SIVOS
Annick Brunbrouck	Directrice de l'école d'Ermenonville
Jeanne Boulanger	Directrice de l'école de Montagny, adjoint au maire de Montagny
Sylvie Trollé	ATSEM
Catherine Pétrement	Animatrice

Excusés :

Sylvie Gon	Membre suppléant
Olivier Bazin	Membre suppléant
Marie-France Grunenfelder	Membre suppléant
Marie-Ange Duval	Animatrice

Diffusion :

Les participants, les personnes excusées, plus :

Josette Friez	Maire d'Ermenonville
Jean-Paul Douet	Maire de Montagny

Secrétaire de séance : Monsieur Alain Pétrement est élu secrétaire de séance.

1. Compte rendu précédent

Le précédent compte rendu est approuvé. Le registre des délibérations a été signé en séance.

2. Demande de subvention

Le président propose de prendre une délibération pour obtenir une subvention de la part du Conseil Général pour le financement des emplois ATSEM.

- ✚ La demande de subvention au Conseil Général pour le financement des ATSEM est votée à l'unanimité.

3. Logement de fonction

Conformément au règlement du SIVOS, celui-ci prend en charge les fournitures d'électricité, d'eau et de chauffage des écoles d'Ermenonville et de Montagny. Or, les logements de fonction des professeurs des écoles de la commune d'Ermenonville sont raccordés aux mêmes réseaux que ceux de l'école de la Forêt.

Un accord datant de 1993 entre les occupants de ces logements et la mairie d'Ermenonville fixe le montant des redevances.

- Le président du SIVOS propose de demander à la mairie d'Ermenonville de réactualiser le montant des charges et d'en reverser le montant au SIVOS. Cette proposition est votée à l'unanimité.

4. Budget 2006

Le président du SIVOS a présenté un bilan financier de l'année 2005 (cf. document joint).

4.1. Cantine

Le bilan montre les dépenses et recettes de la cantine ; bilan satisfaisant. Il est à noter que le nombre de repas servis est en augmentation (moyenne de 85 à 87 repas servis par jour). Chaque repas est subventionné par le SIVOS à hauteur de 1,56 €.

Des claustres ont été commandés pour permettre une utilisation plus adaptée de la salle de repas de la cantine.

4.2. Périscolaire

Il est rappelé que les recettes du périscolaire se composent du montant de participation des parents, de la part versée par le SIVOS, de la subvention de la CAFO (Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise, à hauteur de 65% du montant versé par le SIVOS), d'une subvention du Conseil Général.

4.3. Budget 2006

Pour permettre le fonctionnement au titre de l'année 2006, une demande d'avance va être demandée aux communes (maximum plafonné aux quotes-parts respectives du budget 2005).

Sur la base du bilan présenté, un projet de budget sera proposé en délibération aux membres du SIVOS. Un groupe de travail composé de Mmes Conquet et Friez, et Mrs Douet et Maquet se réunira pour établir cette proposition.

5. Organisation

Le secrétariat du SIVOS sera assuré dans le local des professeurs de l'école de Montagny le :

- Mardi de 8 heures 30 à 12 heures,
- Vendredi de 8 heures 30 à 12 heures,

Le numéro de téléphone sera communiqué ultérieurement.

Cette permanence ne concerne pas l'inscription ou l'annulation de repas à la cantine.

6. Communications diverses

Le matériel informatique a été reçu et mis en place au siège du SIVOS. Un complément pour l'installation de l'ADSL ainsi qu'un routeur va être commandé pour l'école d'Ermenonville.

L'achat de valises PPMS (Plan de Prévention et de Mise en Sécurité) doit être fait rapidement (protection des élèves en cas de catastrophes).

Une circulaire de l'Éducation Nationale demande d'exercer une vigilance sur l'absentéisme.

Cérédiat, prestataire des repas de la cantine, offre ce jour aux membres du SIVOS et aux parents d'élèves, un repas identique à celui servi le midi aux enfants, afin de faire constater et évaluer la prestation servie.

La séance est levée à 19 heures 40.

SIVOS - BILAN 2005

	DEPENSES				RECETTES				COÛT DU SERVICE
	<i>BUDGET 2005</i>	<i>dépenses totales</i>	<i>REALISE</i>	<i>A REALISER</i>	<i>BUDGET 2005</i>	<i>recettes totales</i>	<i>REALISE</i>	<i>A REALISER</i>	
Cantine		53 689.96 €	50 003.87 €	3 686.09 €		35 217.53 €	35 217.53 €		18 472.43 €
Periscolaire		30 457.31 €	26 252.48 €	4 204.83 €		17 612.00 €	17 612.00 €		12 845.31 €
Ecoles		87 244.31 €	65 490.15 €	21 754.16 €		17 847.40 €	9 235.05 €	8 612.35 €	69 396.91 €
Participation Ermenonville						61 341.38 €	61 341.38 €		
Participation Montagny						20 518.62 €	20 518.62 €		
Don						1 668.81 €	1 668.81 €		
Part chauffage école BARTYZEL						213.42 €	213.42 €		
Total	187 860.00 €	171 391.57 €	141 746.50 €	29 645.08 €	126 000.00 €	154 419.16 €	145 806.81 €	8 612.35 €	16 972.41 €
	grand livre 2005	141 746.49 €			grand livre 2005	138 191.54 €			
	grand livre 2006				grand livre 2006	7 615.27 €			
	total grand livre	141 746.49 €			total grand livre	145 806.81 €			

répartition des charges	Ermenonville		Montagny		Infos total	charges totales
	Infos Ermenonville	charges Ermenonville	Infos Montagny	charges Montagny		
Potentiel fiscal	536 552.22 €	5 395.64 €	151 413.00 €	1 522.63 €	687 965.22 €	6 918.27 €
DGF	514 946.00 €	24 405.77 €	48 085.00 €	2 278.98 €	563 031.00 €	26 684.75 €
Nbre habitants	871	22 021.24 €	419	10 593.46 €	1 290.00 €	32 614.70 €
Nbre enfants	95	23 651.88 €	36	8 962.82 €	131.00 €	32 614.70 €
total charges		75 474.53 €		23 357.88 €		98 832.41 €

dépenses	171 391.57 €
recettes	72 559.16 €
reste à charge des communes	98 832.41 €

	A payer	Payé	reste à payer
Ermenonville	75 474.53 €	61 341.38 €	14 133.15 €
Montagny	23 357.88 €	20 518.62 €	2 839.26 €

répartition

potentiel fiscal	7%	6 918.27 €
DGF	27%	26 684.75 €
nombre habitants	33%	32 614.70 €
nombre enfants	33%	32 614.70 €

CANTINE

nbre de repas servis	de janvier à juillet	d'aout à decembre	total repas	DEPENSES	RECETTES	GAIN SUR REPAS
primaire	4668	3498	8166	19 108.36 €		
maternelle	2389	1303	3692	8 306.99 €		
total	7057	4801	11858	27415	35 217.53 €	7 802.18 €

bénéfice par repas 1.60 €

part communale/repas 1.56 €